



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 7 SEPTEMBRE 2018 -

DÉCISION N° 18 - 08 - 061

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 9 juillet 2018 s'est réuni le vendredi 7 septembre 2018 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 5 : La prise en charge du préjudice matériel subi par un sapeur-pompier volontaire lors d'un accident de trajet.

En se rendant à vélo à la caserne de Cordelle pour partir en intervention, le Sergent Cédric POINTARD a été victime d'un accident de circulation. Le contrat d'assurance du SDIS prend seulement en charge les véhicules à moteur ainsi que les remorques mais n'intervient pas pour les moyens de transport non motorisés.

L'agent a donc émis une demande de prise en charge auprès du service et a fourni un devis de réparation du vélo établi par le magasin Intersport de Mably et comprenant les pièces détachés et la main d'œuvre.

C'est à ce titre qu'il est ici proposé de prendre en charge le montant des réparations du vélo qui s'établit à 67,42 € (le versement effectif de l'indemnité à l'agent par certificat administratif sera néanmoins conditionné à la transmission de la facture acquittée).

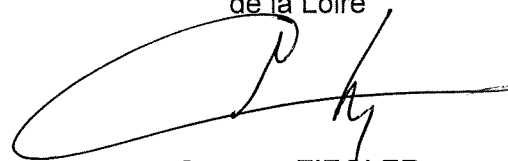
**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

A titre exceptionnel, le bureau du conseil d'administration accepte de prendre en charge le montant des réparations du vélo du Sergent Cédric POINTARD, victime d'un accident suite à un appel Bip, et d'un montant de 67, 42 €, sous réserve de la fourniture de la facture acquittée.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER